Nous sommes dans l'impossibilité de répondre aux innombrables témoignages de sympathie exprimés par télégrammes, lettres et visites à l'Evêché. Nous nous en excusons. Nous demandons à MM, les Curés et Aumôniers de lire la présente note dans les Eglises, afin que les fidèles diocésains y trouvent nos remerciements bien sincères.

vicaire capitulaire.

Service solennel pour le repos de l'âme de S. Exc. Mgr Costes

Le Service solennel pour le repos de l'âme de Mgr Costes sera célébré le mardi de la Passion, 28 mars, à 10 heures, dans la Cathédrale d'Angers, sous la présidence de S. Em. le cardinal Roques, archevêque de Rennes, entouré de NN. les archevêques et évêques des provinces de Tours et de Rennes.

S. Exc. Mgr Douillard, évêque de Soissons, a bien voulu accepter de chanter la messe pontificale. L'oraison funêbre sera prononcée

par S. Exc. Mgr Cesbron, évêque d'Annecy.

Les fidèles sont invités à venir nombreux prier pour leur Père si regretté. Ils entendront son éloge de la bouche d'un prélat, qui, comme Mgr Douillard, a été l'un de ses fils dans l'Episcopat.

Ceux qui seront retenus loin de nous par leur travail ou leurs affaires se feront un devoir de joindre leur prière à la nôtre, car quel est celui des diocésains, qui n'a bénéficié, un jour ou l'autre, de la bonté d'un évêque si zélé pour le salut des âmes et le succès de toutes les œuvres paroissiales. Les prêtres qui assisteront à la cérémonie sont priés de porter

leur habit de chœur.

L'ordre de placement à la cathédrale sera donné ultérieurement.

A. OGER. Vicaire capitulaire.

Campagne d'hiver en faveur des vieillards

Mgr le Vicaire capitulaire a reçu de M. le Préfet la lettre suivante, qu'il s'empresse de communiquer à MM. les Curés et Aumôniers, leur demandant de recommander à leurs fidèles la quête qui sera faite par les Dames de la Croix-Rouge, sur la voie publique, le dimanche 12 mars, au sortir des offices.

Monseigneur,

« J'ai l'honneur de vous informer que les résultats de la campagne d'hiver en faveur des Vieillards, malgré le concours de bonnes volontés qui se sont manifestées depuis le début de la campagne, n'ont pas répondu à notre attente et aux besoins immenses de trop nombreux vieillards deshérités.

« C'est pourquoi, le Comité départemental a été appelé à examiner toutes les mesures susceptibles de donner à la collecte un regain d'activité et de provoquer l'afflux des fonds dont nous avons besoin.

« Dans ce domaine, une tombola est envisagée. Il doit y avoir également un appel direct à la générosité publique sous la forme de quêtes qui auront lieu, non seulement sur la voie publique et notam-